

Les principales décisions du Conseil Municipal

Recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité

Sylvie GROULT est recrutée pour assurer l'encadrement des activités et la surveillance des enfants au péri-scolaire à raison de 4h par semaines.

Achat matériel de service

Achat d'un taille haie : le devis de la société Gamm Vert est approuvé pour un montant de 336 €.

Tarifs des concessions du cimetière et du columbarium

COLOMBARIUM

La case pour 30 ans : 480,00 euros

Le renouvellement pour 30 ans : 240,00 euros

Dispersion cendres jardin du souvenir : 300,00 euros

CONCESSIONS TRADITIONNELLES

Concession 2,50m/2,50m (maximum) pour 50 ans : 300,00 euros

Renouvellement concession pour 50 ans : 150,00 euros

CONCESSIONS CAVURNES 2 m2

Pour 15 ans : 250,00 euros

Renouvellement pour 15 ans : 125,00 euros

Pour 30 ans : 400,00 euros

Renouvellement pour 30 ans : 200,00 euros

Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020 : 32601.95€ en crédits d'ouverture sont autorisés

Subventions 2019 à la Caisse des écoles et au CCAS

24 461.26 € ont été inscrit à l'article 6573 du budget primitif 2019. Il est décidé de répartir le montant de la façon suivante :

CAISSE DE L'ECOLE : 23 961.26 €

CCAS : 500 €

Acceptation d'un chèque de Total Marketing dans le cadre du dispositif CEE pour les travaux de la cantine

Suite à la demande faite à l'entreprise TOTAL Marketing, la Mairie a obtenu une prime de 503,00 € à travers la mise en œuvre du dispositif des « Certificats d'Economies d'Énergie » pour les travaux du restaurant scolaire.

Recomposition du conseil communautaire de Tulle Agglo

Le conseil municipal se prononce en faveur de l'accord local selon le tableau de répartition des sièges au sein du conseil communautaire de Tulle agglo en 2020 soit pour Saint Paul 1 représentant.

Signature des statuts de la SEM Enreze : la commune est entrée dans le capital de cette société pour un montant de 1500€. La construction de la chaufferie bois de tout le bâtiment Ecole / logement communal sera réalisé par cette société par conséquent, cet investissement ne coutera rien à la commune.





Infos Municipales



Cimetière

Voir dernières décisions du conseil municipal

Salle des fêtes

Habitants de ST Paul :

Grande et petite salle + cuisine : 100€

Petite salle + cuisine : 25 €

Prêt de mobilier sur demande avec caution pour les habitants de la commune.



Hors commune :

Grande et petite salle + cuisine : 150€

Cantine + cuisine : 50 €

Assainissement (Bourg)

Facturation Tulle Agglo

Abonnement : 70.14€

Prix au m3 : 1.08 €



Eau Potable

Facturation SIAEP des deux vallées

Abonnement : 122.40 €

Prix au m3 : 1.55 €



Restauration scolaire

Enfants : 2.50 €

Adultes : 5.00 €

La part de produits BIO servi à la cantine est de 34 % depuis la rentrée de septembre 2019.



RESTAURANTS DU COEUR

Campagne d'Hiver

Tulle

Chemin de la Solane ZAC de la Solane

Tél. 05 55 20 14 90

Distribution

- le Mardi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
- le Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 15h

Inscription : aux mêmes dates et aux mêmes horaires que la distribution

MARCILLAC LA CROISILLE

2 rue de la cure

Tél : 09 81 76 15 92

Distribution

- Les vendredis de 14 heures à 16 heures

En dehors des heures d'ouverture laissez un message



L'ECOLE COMMUNALE

Cette année notre école compte 22 enfants (9 CE2, 6 CM1 et 7 CM2)



Le dernier conseil d'école vient de prendre la décision du retour à la semaine de 4 jours d'école. Mais cette décision doit être entérinée par les 3 conseils municipaux du RPI, la décision finale doit être prise pour la fin Avril.



Cette année les élèves vont travailler :

Sur la création de contes, mis en lignes sur internet

Sur un projet informatique « OZOBOT » avec un travail sur l'encodage

Et le traditionnel « Défit Math »



ETAT CIVIL

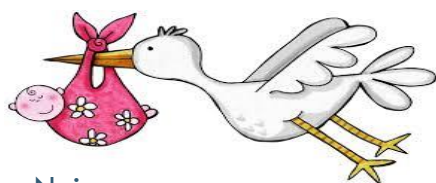


CHALAUD Christian à Vieillemaringe

Le 16 Décembre 2019

PAUCARD Liliane au Vallard

Le 30 septembre 2019



Naissance

BLONDET Mila à Pierrefitte

Le 28 Décembre 2019

Le Centre Communal d'Action Social



Repas des aînés : Ouvert à tous
Dimanche 19 Avril 2020
(Inscriptions en fin du bulletin)
20€ /personne, Gratuit pour les + de 65 ans

LES Aides 2020 (demande écrite à faire au CCAS)

Permis de conduire (Auto ou moto) : Aide de **50 €**

Achat de **Matériel pour l'apprentissage** : Aide de **100 €**

Subvention pour **Etudes Post Bac** : **50€**

Loisirs Extrascolaire des enfants : participation de **40€** (inscription à un club : cheval, VTT, natation, musique ...)

Aides exceptionnelles (chauffage, cantine...) : montant définit par la commission sur examen dossier

Renseignements en Mairie aux heures d'ouverture

Associations, Manifestations et vie du village



Tour du Limousin
23 Aout 2019



11 Novembre 2019

Merci aux enfants pour leur participation...



Téléthon 2019

Grâce à la participation des associations communales le concours de belote et les dons lors de la chorale ont rapporté **933.70€** au profit du Téléthon.

Merci à tous



LIGUE CONTRE LE CANCER



Cette année de thé dansant au profit de la ligue aura lieu le **dimanche 29 Mars** après midi



MOTO CLUB SAINT PAULOIS

Bonjour à tous et meilleurs vœux !

Le moto club va se lancer dans **la 10e organisation** de la Saintpauloise ! C'est avec grand plaisir que nous vous attendons nombreux le **samedi 20 juin 2020**.

Au programme : randonnée moto, repas midi et soir !

En soirée : apéritif, repas, spéciale banderolé extrême avec finale de nuit, remise des prix et feu d'artifice ! La soirée sera clôturée par la traditionnelle année 80 !



Début mars nous allons attaquer le **nettoyage des chemins** afin de concocter un parcours que les pilotes n'oublieront pas !

Dans l'impatience de vous retrouver en juin, je vous adresse une fois de plus mes meilleurs vœux pour 2020.

Fabrice Borie, président.

GENETS D'OR

Le second semestre 2019 pour les Genêts d'or a été satisfaisant.

Les **marchés** se sont fort bien déroulés grâce aux nombreux bénévoles que nous remercions vivement.

Notre **voyage** en septembre a été bien agréable et pas fatigant. La visite de la biscotterie c'est avéré intéressant et le repas fut apprécié de tous. Quant à la **balade** en gabare, elle a été très agréable et fort bien commentée.

Pour la troisième année consécutive, un **lunch** a été offert récemment à nos adhérents en remerciement pour leur **fidélité**.

L'art floral suit toujours son petit bonhomme de chemin mais quelques personnes en plus seraient les bienvenues.

En attendant les prochaines animations, la Présidente et les membres du bureau vous souhaitent de bonnes fêtes et vous présentent leurs meilleurs vœux.



CREPES à St Paul, le Jeudi 6 Février
SUPER Loto à Espagnac, le Dimanche 15 Mars
REPAS FARCIDURES à Espagnac, le dimanche 22 Mars
REPAS DE PRINTEMPS à St Paul, le dimanche 24 Mai
VOYAGE, départ d'Espagnac, le Jeudi 18 Juin

La Présidente, Monique LOPEZ

Pierre Fontaine

En 2019, La Pierre Fontaine a proposé plusieurs animations, ouvertes à tous :

- Une **conférence** : « l'histoire sociale et environnementale de l'industrie de l'uranium en Limousin »,
- Un **exposé** « dans les coulisses de la station d'épuration et de l'assainissement », suivi d'une **visite** de la station d'épuration,
- une **exposition** de peinture aux granges du Mourigal,



- un **stand** présentant d'anciens ustensiles de cuisine à l'occasion de la semaine du goût et de la journée « mon territoire a du goût » à Pandrignes.

Et toute l'année (hors période de vacances scolaires), les ateliers de **danses traditionnelles, peinture, informatique, vieux papiers** continuent de fonctionner, sans oublier la **pétanque/détente** des vendredis de l'été

Un nouvel atelier vient tout juste de voir le jour : **le patois** (tous les 1ers mardis du mois à partir de 17h) et un prochain est en construction : **la généalogie** - Une première séance découverte aura lieu jeudi 30 juillet à 20h30.

2020, c'est l'année de notre nouvelle exposition pour laquelle les membres de l'association sont mobilisés : il s'agira de **l'eau dans tous ses états...** cette prochaine expo se déroulera du 24 octobre au 5 novembre. Plusieurs conférences ou visites viendront compléter l'exposition.

Vous êtes invités à venir assister à notre prochaine **assemblée générale** qui aura lieu le **30 mai** prochain, au cours de laquelle nous évoquerons plus en détail le programme 2020.

C'est grâce à tous ceux qui s'impliquent dans les projets, animent les ateliers, apportent créativité et savoir-faire que l'association se dynamise et c'est surtout ceux qui soutiennent les activités ou honorent de leur présence les expositions, conférences et animations proposées qui la font vivre !

En attendant nos prochaines rencontres, La Pierre Fontaine souhaite à tous bonheur, santé, et excellente année 2020. Qu'elle soit riche en projets, réalisations, épanouissement et plaisir de se retrouver. **Bona anada !**

Pour tout renseignement, ci-dessous les coordonnées de l'association.

Tel : 05 55 26 95 03 / 06 79 13 01 62

Mail : lapierrefontaine@orange.fr

Adresse du blog : <http://lapierrefontaine.skyrock.com/>

Facebook : association "la pierre fontaine" :

<https://www.facebook.com/groups/378346305527998/?fref=ts>

FOYER RURAL

Une autre année vient de se terminer, et avec elle, des moments de joie mais aussi malheureusement de peines et je voudrai tout d'abord avoir **une pensée** pour ceux qui nous ont quitté ou et qui ont affronté la maladie...

Ensuite pour les instants les plus **gais**, l'année 2019 restera une **belle réussite** pour chacune des activités du foyer (voir « la lettre de SAINT-PAUL » de Juillet). L'engagement de chacun des membres du foyer, aidés par des **bonnes volontés** spontanées n'y est pas pour rien. A noter que le foyer s'est doté d'un **logo** brillamment réalisé par J Michel RODRIGUEZ. Un **merci** très sincère à tous ceux-là qui se dévouent sans compter pour rassembler les gens et leur faire partager de bons moments de **convivialité**. Qu'ils aient l'assurance en toute ma reconnaissance et de mon soutien sans faille.

L'année 2020 est là et je souhaite à chacune et chacun qu'elle soit la **meilleure** année possible. J'en suis persuadé chaque jour de celle-ci sera « **devin** » « **20 20** ».

Voici le programme des activités du FOYER :

Samedi 8 FEVRIER 19h Soirée **FRUITS DE MER**

Samedi 16 MAI 19h Soirée **KARAOKE MOULES FRITES**

Samedi 18 et Dimanche 19 JUILLET **FÊTE ANNUELLE**

Samedi 29 AOÛT à 12h Journée en l'honneur des **anciens du foyer** (une invitation personnelle leur sera envoyée mais que les concernés retiennent d'ores et déjà cette date).

Samedi 17 OCTOBRE 19h Soirée **FARCIDURES**

Merci d'avance à ceux qui soutiendront nos activités et y participeront.

L'équipe qui compose le foyer : **21 membres.**

Claude ALET, Jérôme CLARISSOU, Julien COCHET, David DAMPEYRAT, Laurence DAMPEYRAT, Clara DENEUX, Yannick FOIX, Catherine JALABERT, Mélanie LEGENDRE, Alain MARCHE, Jean-Pierre REBEYROTTE, Jocelyne REBEYROTTE, Léa REBEYROTTE, Loïc REBEYROTTE, Michel RODRIGUEZ.

Le Bureau :

Président : Alain NICOLAS. **Vice-président** : Denis SEGURA. **Trésorière** : Jacqueline MARCHE.

Trésorier adjoint : J Pierre TINTIGNAC. **Secrétaire** : Séverine BOURRIER. **Secrétaire adjoint** : Anthony JEANDIE.

A vous tous qui auriez envie de faire partie de cette équipe... Rejoignez-nous !! Contactez-nous !!

L'important n'est-il pas d'être ensemble malgré nos différences pourvu qu'elles soient respectées et respectables !! L'UNION FAIT LA FORCE !!

Pour le FOYER, Alain NICOLAS

APE (association des parents d'élèves)

L'association des parents d'élèves vous présente tout d'abord tous ses vœux de santé, réussite, prospérité pour cette nouvelle année 2020.

LAPE est à nouveau repartie pour cette année :

Le nouveau bureau :

- Présidente : Séverine Bourrier

- Trésorière : Gaëlle Libouroux

- Secrétaire : Fanny Labouchet-Geneste.

Accompagné toujours d'une petite équipe dynamique de bénévoles afin de faire perdurer cette association pour leurs enfants, pour vos enfants, les écoles, les communes....

Au programme :

- * samedi 8 décembre 2019 ST Paul : **Vente de sapin** de Noël Nordman, **vide ta chambre** spéciale enfants.
- * samedi 22 février 2020 : **concours de belote**. Salle des fêtes de St Paul.
- * samedi 18 avril 2020 : repas avec **karao'paques** salle des fêtes d'Espagnac.
- * début mai date à définir : **foire aux plants** Saint Martial.
- * samedi 6 juin 2019 : **kermesse** à Saint Paul.
- * Tous les Jeudis soir de 19h15 à 20h15 : **Gym** à Saint Paul

L'Ape a participé le 20 octobre 2019 avec l'aide de Jacques Caudy (un grand merci pour son aide précieuse) à **mon territoire à du goût** qui a eu lieu à Pandrignes. **Merci** au comité des fêtes de Pandrignes et Mr Dubois Jacky pour avoir reversé leur part de bénéfices à l'Ape des 3 écoles.



A bientôt sur nos activités dans un esprit festif et convivial

*La présidente,
Séverine BOURRIER*

SOCIETE DE CHASSE

Au tableau de chasse de cette première partie de saison :



33 Sangliers et 16 Cervidés



Une réunion de fin de chasse se tiendra en fin de saison.

L'association a participé au **Téléthon** sur la commune avec le don d'un chevreuil.

Une **soirée repas** est organisée le 14 Mars à la salle des Fêtes de Saint Paul : **venez nombreux !**

L'ensemble des chasseurs et moi-même, nous vous souhaitons une très bonne année 2020

Le président, Mickael CLARISSOU



Pizza Fauci
au feu de bois
Pâte artisanale
du Mardi au Dimanche
de 18 h à 21 h
Tél: 06 74 87 84 36

*Pensez à demander
la pizza du moment*

Retrouvez sur la place de la
Salle des fêtes **PIZZA
FAUCI** deux fois par mois
les **mercredis à
partir de 18h00**



Le déploiement de la Fibre par SFR

Le 4 juillet dernier, SFR, Tulle aggro et la Préfecture de Corrèze ont signé un accord pour le déploiement de la Fibre optique sur le territoire.

Cet accord prévoit de rendre raccordables à la Fibre 26 000 logements et locaux professionnels dans 35 communes de Tulle aggro d'ici la fin de l'année 2020.

GUIDE PRATIQUE

Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est un fil de verre plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre peut fournir de très grandes quantités de données, à la vitesse de la lumière, sur des milliers de kilomètres. A cette vitesse, il est possible de faire sept fois et demi le tour de la Terre en seulement une seconde !

En quoi la fibre diffère-t-elle de l'ADSL ?

Dernière technologie adoptée par les fournisseurs d'accès à Internet, la fibre optique ne nécessite pas de ligne téléphonique, contrairement à l'ADSL, puisque les informations transitent par un câble. L'ADSL présente un défaut majeur : son signal s'affaiblit au fur et à mesure que le nœud de raccordement s'éloigne, ce qui limite les débits. La fibre optique, elle, offre des débits quasiment illimités jusqu'à 1Gbit/s contre 20 Méga pour l'ADSL.

Quelles sont les performances de la fibre ?

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande.

Technologie ultra moderne, la fibre propose des débits parmi les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours plus innovants et à la convergence des contenus.

Avec la fibre, vous pouvez :

- ▶ *Télécharger un film (700 Mo) en 7 secondes (contre 5 minutes en Adsl) ou une série de 10 épisodes (5000 Mo) en 50 secondes (contre 45 minutes en Adsl)*
- ▶ *Jouer en réseau et prendre vos adversaires de vitesse*
- ▶ *Mettre en ligne une centaine de photos en 5 secondes (contre 3 minutes en Adsl)*
- ▶ *Transformer votre TV en écran de cinéma*

Comment équiper son logement ?

En maison individuelle : le raccordement du pavillon est réalisé après l'abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Il n'y a pas de frais de mise en service sauf si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée s'avèrent nécessaires pour ce raccordement (par exemple l'installation d'un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont à la charge du propriétaire.

LE SYNDICAT DES EAUX DES DEUX VALLEES



La loi NOTRE a donné à Tulle Agglo la compétence de l'eau potable, mais les élus ont fait le choix de faire exercer cette compétence par les syndicats existants.

Par conséquent depuis le 1^{er} Janvier 2020, le syndicat des eaux des 2 vallées auquel nous appartenons s'est **agrandit** : il compte maintenant 21 communes (6000 Abonnés) : Pandrignes, Ladignac sur rondelle, Saint Paul, Espagnac, Forges, Saint Chamant, Argentat sur Dordogne (partie Saint Basile), Saint Bonnet Elvert, Champagnac la Noaille, Champagnac la prune, Laroche Canillac, Gumont, Saint Pardoux la Croisille, Gros chastang, Marcillac la Croisille (en partie), Clergoux, Gimel les Cascades, Laguenne sur Avalouze, Sainte Fortunade, Lagarde Marc la Tour, Chanac les Mines.

Le conseil syndical compte donc maintenant 44 membres et le siège social reste à SAINT PAUL.

La nouvelle Présidente est Françoise MAUGEIN, Anthony FAURIE et Jacques DUBOIS sont les vices présidents.

Le bureau est composé de 9 membres : Patrick Barraud, Arnaud Collignon, Stéphanie Vallée, Roger Chassagnard, France Rouhaud, Dominique Laplace, Christian Dumond, Jean-Pierre Valladour, Michel Gauthier.

Deux commissions ont été créées : Une pour l'organisation de la nouvelle structure et l'autre en charge des finances.

Le syndicat compte désormais **6 agents techniques et 2 secrétaires**. Dans un premier temps, pour veiller au bon fonctionnement du service, des conventions ont été passées avec les communes pour mettre à disposition les agents communaux en charge de l'eau le temps que les propres agents du syndicat prennent en charge petit à petit la gestion technique des équipements.

Pour toutes vos demandes le numéro de téléphone est inchangé : **05 55 26 21 60**

2020 est une année de transition, aussi bien au niveau de l'organisation technique que financière, beaucoup de sujets devront être mis à plat et abordés au cours de cette année.

Les élections municipales du mois de Mars obligeront à un renouvellement des membres de la structure, c'est la raison pour laquelle des sujets comme l'harmonisation des tarifs ne seront effectifs qu'à partir 2021.

Le prix de l'eau est donc inchangé pour cette année.



Inscription pour repas des aînés du 19 Avril 2020

Nom : Prénom :

Adresse :

Nombre de personnes supplémentaires :

Besoin d'un moyen de transport : oui / non

À transmettre à la mairie avant le 3 Avril 2020

Bon de demande de collecte des encombrants ménagers.

Utilisateur :

Commune : Date de la demande :

Nom : Prénom : Téléphone :

Adresse :

Liste des Produits triés qui seront présentés à la collecte le jour du passage.

Matériaux	Volume /Nombre	Ferrailles	Encombrants	D3E	Collecté le :